

# **Diagnostic d'un phénomène socio-économique invisibilisé : la précarité énergétique étudiante**

*Extrait public du rapport d'analyse complet*

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>I - Du constat de la précarité énergétique par les acteur.rice.s institutionnel.le.s à la mise en place de dispositifs pour les étudiant.e.s</b>	<b>6</b>
<b>A - Perception par les acteur.rice.s institutionnel.les du problème de la précarité énergétique étudiante</b>	<b>6</b>
<b>II- La précarité énergétique étudiante par les étudiant.e.s</b>	<b>7</b>
<b>A - Portraits d'étudiant.e.s en précarité énergétique</b>	<b>7</b>
ARTHUR [Grenoble]	7
MATHILDE [Grenoble]	8
CHLOE [Nice]	9
SARAH [Lyon]	10
<b>B - La situation alarmante du public étudiant</b>	<b>11</b>
a - La question du logement (type, choix, évolution, et équipements énergétiques)	11
b - Le ressenti et les indicateurs de la précarité énergétique	13
<b>C - Réactions des étudiant.e.s et conséquences de leur situation de précarité énergétique</b>	<b>15</b>
<b>III- Le temps du diagnostic</b>	<b>21</b>
<b>A - Un retour d'expérience critique</b>	<b>21</b>
Évaluation des dispositifs par les acteur.rice.s	21
Une législation peu contraignante	21
<b>B - Nos recommandations</b>	<b>21</b>
a - Recommandations des acteur.rice.s rencontré.e.s	21
b - Nos recommandations inspirées de situations concrètes	22
Des aides automatiques contre le non-recours	22
Une mise à disposition de toutes les informations au locataire	22
Améliorer les relations entre locataires et propriétaires	23
Un point systématique avec un.e conseiller.ère énergie	24
<b>Conclusion</b>	<b>24</b>
<b>Sources</b>	<b>26</b>
<b>Annexes</b>	<b>29</b>

## Introduction

Le rapport de l'association de promotion et de défense des étudiants souligne que selon la dernière enquête nationale menée par l'Observatoire National de la Précarité Énergétique - montrant que plus de 3,8 millions de ménages<sup>1</sup> souffrent de précarité énergétique dans leur logement - les personnes sans domicile fixe et les étudiant.e.s ne sont pas pris en compte (Promotion et défense des étudiants, 2018). Ainsi, la catégorie « étudiante » ne semble pas toujours prise en considération dans les enquêtes sur la précarité énergétique. Ce concept, repris aux britanniques, n'est apparu que doucement dans la société française. Sa prise en charge est cependant croissante depuis les années 2010 (Lees, 2014; Vignon, 2013; Paugam, 2010).

Pourtant les étudiant.e.s, aux côtés des personnes âgées et des chômeur.euse.s constituent les premières victimes de la précarité énergétique et des conséquences que cette dernière entraîne en matière de santé et de confort thermique (Obs'Y, 2013).

Les définitions de la précarité énergétique peuvent varier d'un.e acteur.rice à l'autre. Nous avons fait le choix ici de prendre la définition suivante: « *toute personne qui dépense plus de 10 % de son revenu disponible au paiement de ses factures d'énergie pour obtenir un niveau approprié de chaleur, compte tenu des caractéristiques de son logement et du nombre d'occupants, est en précarité énergétique avérée* » (Master Progis pour l'Opac 38, 2017). Néanmoins, cette définition peut être complétée par celle donnée dans le rapport de décembre 2009 du groupe de travail Pelletier: « *Est en situation de précarité énergétique (...) une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.* » (Master Progis pour l'Opac 38, 2017).

Il paraît important de définir également le Taux d'Effort Énergétique (TEE) moyen: ce taux correspond au calcul de la part des dépenses en énergie dans le revenu d'une personne. Le TEE moyen de la population étudiante est d'environ 11% (Promotion et défense des étudiants, 2018).

Dans le cadre de notre travail, nous avons utilisé la mesure du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) qui permet de donner une estimation de la consommation énergétique d'un logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre. Le DPE peut être utilisé comme un indicateur de précarité puisqu'il permet de détecter les logements qui sont des passoires énergétiques. Le simple fait que les étudiant.e.s connaissent ou non le DPE de leur logement est un indicateur.

La précarité énergétique comporte donc deux aspects qui peuvent se cumuler : d'une part, le fait d'habiter dans un logement qualifié de passoire thermique, ne permettant pas d'assurer un confort thermique à la personne qui y habite, et d'autre part une facture énergétique élevée corrélée à de faibles revenus, mettant la personne dans une situation de vulnérabilité énergétique.

---

<sup>1</sup> 14 % des ménages français

Pour reprendre la définition de l'OCDE, un.e étudiant.e est une personne qui suit de manière régulière une formation d'enseignement post-secondaire.<sup>2</sup>

Nous nous sommes basés sur un travail d'enquête exclusivement qualitatif.

Le cadre spatial de notre enquête est varié dans la mesure où nous avons traité la précarité énergétique étudiante dans son ensemble. À ce titre, les étudiant.e.s sollicité.e.s vivent dans diverses villes que nous avons pris soin de préciser dans les retranscriptions. Néanmoins, nous nous sommes beaucoup appuyé.e.s sur le cas grenoblois, que ce soit dans les sources utilisées (rapports, enquêtes) ou de par les acteur.rice.s interrogé.e.s.

La méthodologie utilisée est celle des sciences sociales : nous avons procédé à une revue de littérature et à des entretiens semi-directifs afin de tenter de dresser un état des lieux de la précarité énergétique étudiante. Au vu du contexte sanitaire, nous avons, dans la mesure du possible, réalisé les entretiens par téléphone. Ces entretiens ont fait l'objet de retranscriptions de notre part, nous permettant ainsi leur analyse grâce à des tableaux d'analyse croisée. Se trouvent en annexe les grilles d'entretien communes utilisées, une pour les acteur.rice.s institutionnel.le.s et une autre pour les étudiant.e.s, ainsi que les retranscriptions d'entretiens.

Au cours de notre travail, nous avons donc eu l'opportunité d'interroger différent.e.s acteur.rice.s institutionnel.le.s recommandé.e.s par la Chaire HOPE. À noter que certain.e.s acteur.rice.s n'ont pas répondu à nos sollicitations. Nous sommes également allés à la rencontre d'étudiant.e.s en situation plus ou moins avérée de précarité énergétique.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des personnes, acteur.rice.s et étudiant.e.s, interrogé.e.s :

Les acteur.rice.s institutionnel.les	Les étudiant.e.s <sup>3</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Observatoire Vie Etudiante Université Grenoble Alpes,</li> <li>● Médiateur National de l'Energie,</li> <li>● Atelier 21,</li> <li>● Fonds de Solidarité Logement Isère,</li> <li>● Un toit pour Tous,</li> <li>● Openexp,</li> <li>● ADIL38,</li> <li>● CCAS de Grenoble,</li> <li>● Ville de Roanne,</li> <li>● CAF38</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Arthur</b>, étudiant en deuxième année de master de physique à Grenoble</li> <li>● <b>Agnès</b>, 22 ans étudiante en art appliqué à Paris</li> <li>● <b>Mathilde</b>, 23 ans étudiante à Science Po Grenoble</li> <li>● <b>Laura</b>, 21 ans, en première année de master à Grenoble</li> <li>● <b>Chloé</b>, 22 ans, en master culturel à Nice</li> </ul>

<sup>2</sup> Définition—Étudiant. (s. d.). Insee. Consulté 27 janvier 2021, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1525>

<sup>3</sup> Par mesure d'anonymat, tous les prénoms ont été modifiés.

<p><i>Pour des raisons de droits de diffusion, nous ne pouvons pas rendre publique l'analyse des entretiens avec les acteurs et actrices institutionnels ayant répondu à notre enquête.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Alice</b>, 22 ans, étudiante en deuxième année à l'école vétérinaire de Nantes</li> <li>● <b>Sarah</b>, étudiante en troisième année de Droit-Sciences Politiques à Lyon</li> </ul>
---	---

Dans le cadre de ce travail, nous partons du constat qu'il existe un paradoxe entre l'existence de précarité énergétique parmi le public étudiant et la difficulté de cette prise en compte par des dispositifs adéquats. Est-ce un problème de non-recours de la part des intéressé.e.s ou alors est-ce plutôt le résultat tangible de la non-existence de tels dispositifs destinés aux étudiant.e.s ?

Il s'agira dans ce travail de faire ressortir nos questionnements et les pistes de réponse apportées.

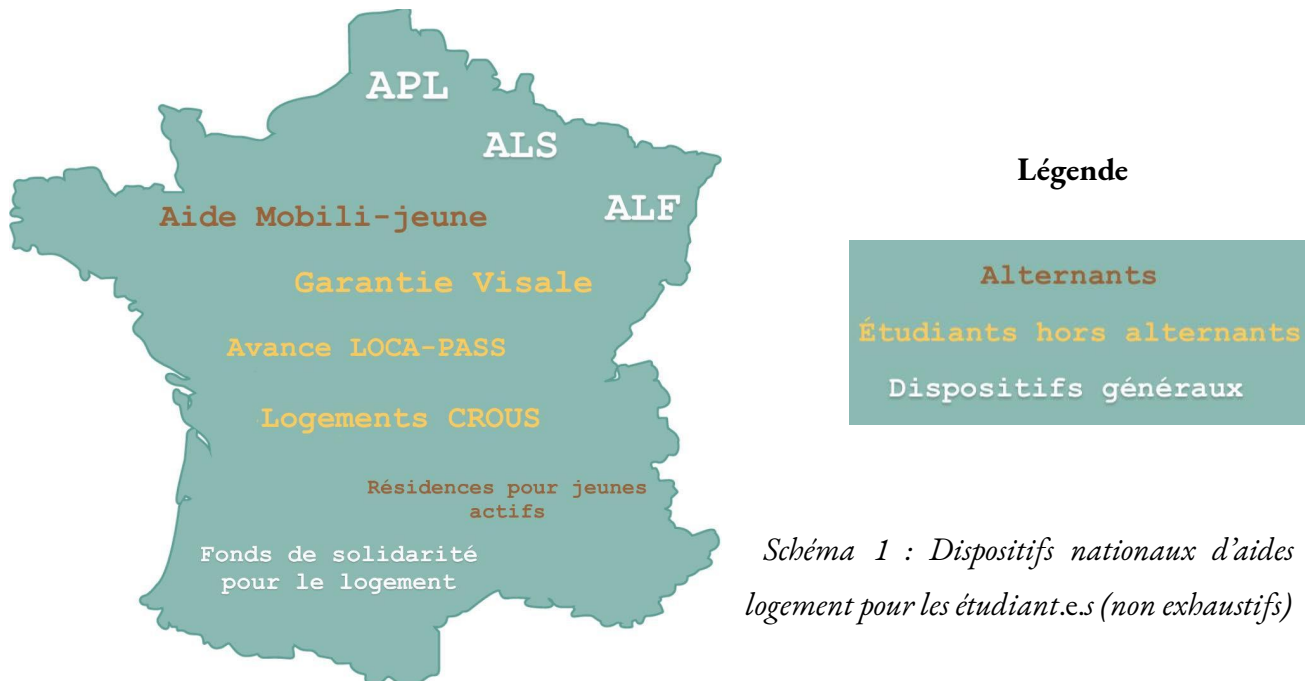
Tout d'abord, nous mettrons en avant le diagnostic des acteur.rice.s institutionnel.le.s quant à la précarité énergétique étudiante ainsi que les dispositifs mis en place pour y répondre (I). Ensuite, nous aborderons la précarité énergétique étudiante sous l'angle des étudiant.es elleux-mêmes (II). Enfin nous terminerons sur un retour critique d'expérience ainsi que nos propositions et recommandations (III).

## I - Du constat de la précarité énergétique par les acteur.rice.s institutionnel.le.s à la mise en place de dispositifs pour les étudiant.e.s

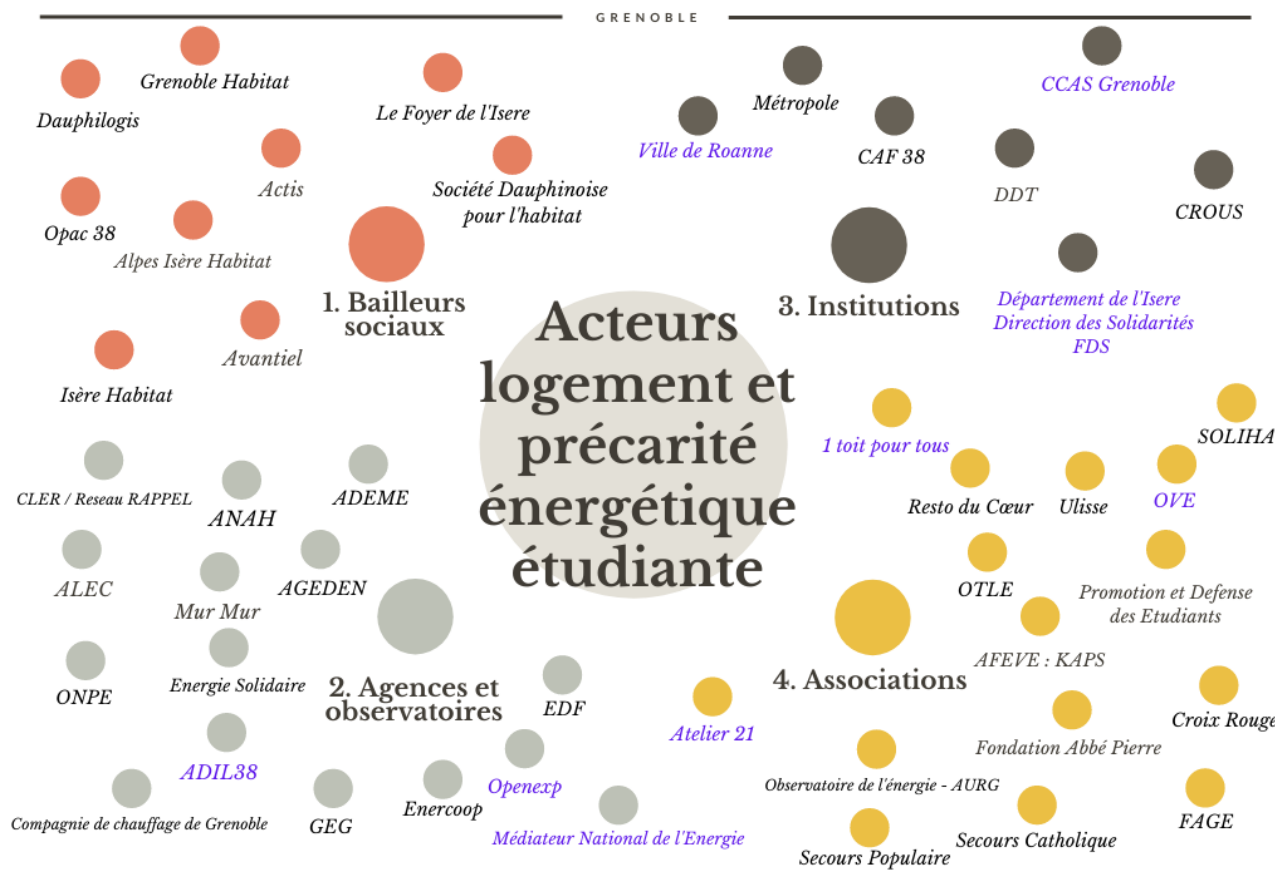
Pour établir un diagnostic de la précarité énergétique étudiante, nous avons fait le choix de mener en premier lieu des entretiens avec les acteur.ice.s qui interviennent à ce sujet - et pour des questions pratiques, nous nous sommes focalisés sur le bassin grenoblois. Il s'agit pour nous d'en comprendre les perceptions qui sont faites sur ce sujet, pour mieux aborder les dispositifs existants pour les étudiants.

### A - Perception par les acteur.rice.s institutionnel.les du problème de la précarité énergétique étudiante

*N'ayant pas obtenu l'autorisation de l'ensemble des personnes interrogées, nous ne rendrons pas publique cette section du rapport.*



*Schéma 1 : Dispositifs nationaux d'aides au logement pour les étudiant.e.s (non exhaustifs)*



*Schéma 2 - Acteur.rice.s logement et précarité énergétique locaux*

## II- La précarité énergétique étudiante par les étudiant.e.s

Suite aux entretiens que nous avons eu l'occasion de mener avec les acteur.rice.s sur la question de la précarité énergétique, il nous a semblé pertinent de vérifier les conditions réelles de précarité vécues par les étudiant.e.s et l'adéquation avec les dispositifs qui leurs sont proposés.

### A - Portraits d'étudiant.e.s en précarité énergétique

Nous avons ainsi réalisé huit entretiens qualitatifs et nous en avons choisi quatre d'entre eux pour proposer les profils types des étudiants suivants : Arthur, Mathilde, Chloé et Sarah.

#### **ARTHUR [Grenoble]**

Arthur est un étudiant grenoblois en deuxième année de master de physique. Il habite depuis un an et demi dans un appartement de 55 mètres carrés avec deux autres colocataires. Arthur entame les démarches pour chercher un appartement avec son premier colocataire alors qu'il a déjà commencé son master, il est donc urgent pour lui de

trouver un logement. Cet appartement ne comprend qu'un seul radiateur électrique dans une des trois chambres et un radiateur à gaz qu'ils n'utilisent pas:

*« Et donc ouais voilà c'était la définition de convenable, après les autres défauts de l'appart on les a vu après. »*

En effet, en vivant dans l'appartement en hiver, il s'aperçoit que ce dernier est **très mal isolé** :

*« Y'a une isolation très mauvaise donc pendant tout le mois de novembre, décembre, on s'est retrouvé tous les matins avec une quantité d'**humidité** énorme sur les vitres en se réveillant et de l'eau qui coulait le long des murs juste sous la vitre avec des prises en dessous donc ça pouvait être assez dangereux. [...] Du coup toute cette humidité, ça fait qu'il y a de la moisissure qui commence à naître sur les plafonds donc à plusieurs endroits de l'appart ».*

Arthur et ses colocos décident de demander à leur agence deux **radiateurs d'appoints portables** pour remplacer le radiateur à gaz du salon, ce qui leur demande une organisation importante :

*« Quand on est plus dans la chambre qui était chauffée dès qu'on sort on éteint le radiateur, aère, donc la chambre redescends à 10°C et le soir [...] le mieux c'est 1h avant d'aller se coucher c'est de remettre le radiateur parce que sinon quand on se couche il fait trop froid ».* Mais les soucis ne s'arrêtent pas là puisque la coloc rencontre des **problèmes avec la chaudière** : *« Ça doit faire 1 an et 3 mois que j'habite dans cet appart et en tout je pense qu'on a eu quasiment 4 mois sans eau chaude ».*

Lorsque l'on aborde la question de la précarité énergétique, Arthur reconnaît avoir pris conscience de leur situation avec l'arrivée de la **moisissure** sur les murs :

*« On a un petit truc pour mesurer, dans les pièces si on aère pas pendant une journée c'est 75% d'humidité à peu près. C'est des taux très hauts comparé à ce que je crois être la moyenne des logements. »* et de l'**inconfort** que cela engendre : *« quand tu te couches t'as l'impression de te coucher sur un truc comme si y'avait eu de la rosée sur ton lit donc ça c'est très inconfortable »*

Ceci amène Arthur à faire preuve de **débrouillardise**:

*« Tous les soirs on se fait des bouillottes pour rentrer dans le lit. »*

Pourtant, il affirme que cette **restriction de chauffage** est un choix:

*« C'est des radiateurs qui consomment beaucoup, mais dans le besoin c'est quand même des radiateurs qui marchent donc on a la possibilité de se chauffer pendant un temps, c'est juste que économiquement et écologiquement c'est un choix de ne pas le faire. Parce que voilà ça coûte cher et ça utilise plus d'énergie ».*

Néanmoins, il dira juste après que c'est un choix à moitié subi étant donné qu'ils n'ont pas de meilleure solution pour assurer un confort thermique dans l'appartement.

**MATHILDE [Grenoble]**



Mathilde est étudiante en Master 1 à l'IEP de Grenoble. Elle vit seule depuis 6 mois dans un appartement avec une pièce de vie et une cuisine séparée. Elle se chauffe avec des **vieux radiateurs électriques qui consomment beaucoup d'énergie**.

*« Je sais que ça consomme énormément ces trucs, donc je suis pas toujours hyper rassurée à l'idée de les allumer. Donc en fait je l'allume... en gros, j'ai une cuisine qui est séparée, et une pièce qui fait salon / chambre / bureau, donc je l'allume que dans cette pièce-là, quand j'y suis et genre de 14h à 20h, et après j'essaie de le garder éteint, et sinon je l'allume pas ailleurs ».*

Ce système lui permet de garder une température acceptable dans sa pièce de vie, au détriment des autres pièces :

*« Donc il fait très froid dans la cuisine, et dans la salle de bain, mais dans la pièce où je vis le plus, il doit faire un peu moins de 20 degrés ».*

Interrogée sur la précarité énergétique, Mathilde en connaît plus ou moins la définition, mais n'avait jamais pensé à sa situation personnelle : *« Alors, j'ai 400€ par mois et je paye 55€ d'électricité pour l'instant... »*. Un rapide calcul montre donc qu'elle dépense près de 15% de son budget pour l'énergie qui sert à la chauffer, **largement au-dessus du seuil de la précarité énergétique**.

Elle nous avoue à la fin de l'entretien que cette situation a des **conséquences bien réelles sur sa santé** :

*« Ouais franchement au début je voulais pas du tout allumer le chauffage, j'ai mis du temps à l'allumer, et fin c'est rude d'être emmitouflée dans 10 000 trucs, d'avoir quand même froid, de mal dormir à cause du froid etc, [...] tu sais tu te réveilles, t'as les muscles tétanisés, tu peux pas plus de te réchauffer, tu dois te lever pour aller chercher encore un autre pull ou des chaussettes, mais il est 3h du matin et tu dors donc t'as pas trop envie de le faire. [...] Oui ! C'est comme ça que j'ai mis le chauffage, à la vague de froid en décembre, je suis tombée malade donc j'ai mis le chauffage ».*

## CHLOE [Nice]

Chloé est une étudiante de 22 ans qui fait un master lié au secteur culturel. Comme elle le précise, elle a *« eu un appartement à Nice pendant 6 mois, et sinon ça fait 5 ans environ qu'[elle est] en appartement étudiant toute seule »*. En effet, elle n'a jamais vécu en colocation et préfère s'installer dans des studios dans le parc locatif privé, qu'elle estime entre *« 17 et 25 mètres carrés »*. Comme pour la plupart des entretiens que nous avons réalisés, Chloé ne **priorise pas la question énergétique dans son choix** de logement. Pour elle, deux critères : emplacement et équipements en matière de lave-linge.

La particularité de Nice, c'est le **climat très chaud l'été**, comme nous le fait remarquer Chloé lorsqu'elle se justifie de la présence, en plus d'un chauffage électrique, d'une climatisation. *« C'était à la fois il y avait l'été où à la fois il faisait trop chaud dans l'appartement, et l'hiver en novembre/décembre où il commençait à faire froid »*.

Chloé nous a semblé quelque peu critique concernant l'efficacité de son chauffage, mais la température globale qu'elle nous a annoncée pour son appartement nous a paru plutôt correcte.

La difficulté selon elle venait de la différence d'un endroit à l'autre de son studio et de la **perte rapide de température** une fois le radiateur éteint : « *Près du radiateur où on était bien, et quand on s'éloignait un peu, pourtant l'appartement était pas très grand il faisait 20m2 mais il faisait assez vite froid.* »

Chloé nous a confié allumer le chauffage généralement « *surtout quand [elle] recevait du monde, parce que [elle] avait peur qu'ils aient froid.* ». Seule, elle redouble d'**inventivité pour lutter contre le froid** : « *mettre des couvertures sur moi, ou juste de me mettre dans mon lit parce qu'il faisait plus chaud oui ça m'arrive.* »

Sur la question de la précarité énergétique, Chloé ne se sent que partiellement concernée : « *Je dirais peut-être pas précarité énergétique mais.. en tout cas j'essaie de modérer ma consommation et j'essaie de faire en sorte que ça coûte pas trop cher* ».

Chloé nous a parlé d'un problème qu'elle avait rencontré dans l'un de ces studios, quand elle était à Lille qui l'a poussé à **se doucher une année entière à l'eau froide** : « *J'avais mon compteur qui sautait tous les soirs en fait. Et du coup, la nuit l'eau chaude ne se refaisait pas etc ce qui fait que j'ai dû me doucher toute l'année à l'eau froide.*

» Face à notre étonnement, elle nous avoue : « *C'était une location, j'avais demandé à mon proprio s'il pouvait venir voir et il l'avait jamais fait... du coup j'étais là « bon bah flemme d'appeler pour que le truc soit réparé » . En soit ça me posait pas de soucis parce que j'avais quand même de l'électricité la journée mais... oui j'avais des douches froides le matin* ». Ce qui nous a interpellé, c'est son détachement et sa façon de relativiser la situation : « *Après on s'y habitue donc j'étais là « bon pas grave en soit » et mon logement était vraiment pourri* ». Elle en rigole presque : « *j'étais en prépa, j'avais plein taff et.. j'avais la flemme de faire les démarches (...) Du coup j'ai laissé tomber, mais c'est ma faute aussi hein si je suis restée dans cette situation, parce que ça aurait tellement pu changer (rires).* »

Sur la question des aides, elle nous indique une volonté d'apprendre « *des petits trucs, en mode des petits tips pour consommer moins, même pour la planète* ».

L'entretien confirme le peu de volonté de la part des étudiants à s'investir dans des travaux de rénovation : « *généralement je reste tellement peu de temps que.. même coller des affiches sur les murs je le fais plus tu sais (rires)* ».

Pour terminer, concernant l'impact de la précarité énergétique sur sa santé, elle semble encore en minimiser les effets : « *Euh... non mal de gorge à la limite mais c'est tout* ».

### **SARAH<sup>4</sup> [Lyon]**

Je m'appelle Sarah, je suis étudiante à Lyon III en 3ème année de Droit-Sciences Politiques et j'habite à Villeurbanne dans un appartement où... **il fait froid**. Quand on a trouvé l'appartement, on ne s'est pas rendu compte, on s'est dit que c'était relativement normal qu'il fasse froid. Et au final ça s'est jamais amélioré. Donc on a du chauffage électrique mais ils ne sont pas d'une puissance extraordinaire non plus. Dans la salle de bain, le chauffage ne fonctionne pas donc il fait constamment froid pour le coup. Disons que le soucis c'est qu'en **hiver**

<sup>4</sup> Le portrait est intégralement tiré de son entretien et donc de ses propres paroles.

**on a très très froid et en été on a très très chaud. L'isolation c'est vraiment l'un des problèmes principaux de cet appartement.** La dernière fois, il devait faire à peu près 4 ou 5° dehors et nous à l'intérieur il faisait 8 ou 9°. À savoir aussi qu'il ne fait jamais complètement chaud dans l'appartement. Quand j'allume le radiateur on réussit à arriver vers à peu près 13-14°. Outre le fait qu'il fasse extrêmement froid, **il y a beaucoup d'humidité.** Ça fait moisir le contour des fenêtres et les vêtements sont humides le matin quand je m'habille. Le premier hiver, on avait le chauffage assez fort mais on s'est vite rendu compte qu'il faisait quand même froid. Quand la régularisation est tombée, on devait payer plus de 400€... Ca m'a mis dans la merde cette fois-ci et j'ai bien mis un an à me remettre à peu près à 0 à la fin du mois. C'est plus compliqué de finir le mois quand je pars avec -200€. Je me suis dis que l'hiver d'après j'éviterais de le faire parce que même en mettant mes radiateurs assez élevé, il finit quand même par faire froid : c'est contre productif. Alors en effet, si je décide d'allumer tous les chauffages au maximum, j'arrive à avoir une température potable. Mais je suis pas complètement autonome financièrement et ça m'empêche de le faire parce que je ne peux pas demander à mes parents d'assumer une somme astronomique chaque année. Je ne suis jamais tombé sur des dispositifs d'aide et j'admets que **je ne me sentirais pas légitime d'aller voir.** Même si je ne suis pas dans la meilleure situation, je suis pas non plus la plus à plaindre. Au final, c'est plus un choix que je fais de sacrifier un petit peu mon rythme de vie, et de laisser des gens qui en ont besoin le faire. Ainsi, pour ma part, il y a quand même une grosse partie des failles de cet appartement qu'on a essayé de **pallier par nous même.** On a acheté des **radiateurs en supplément** parce que comme les radiateurs sont juste en dessous de la fenêtre, l'air passe clairement. Ca chauffe pas spécialement beaucoup plus la pièce mais on peut le coller à nous pour avoir un petit peu plus chaud. Aussi, on a installé des rideaux supposés nous faire gagner quelques degrés mais la nuance est pas flagrante. On a aussi acheté des déshumidificateurs. On les met normalement dans les caves donc j'ai trouvé ça un peu gros de devoir mettre ça dans ma chambre. Enfin, j'essaye de multiplier les couches, et j'ai constamment un plaid avec moi sinon c'est pas possible. La nuit pour le coup je dors avec 2 plaids et 2 couettes. Tout ça, clairement, ça m'aide pas. **Je dors moins bien en hiver, je me réveille en étant fatiguée, je suis toujours un petit peu sur les nerfs quoi !** L'hiver je suis toujours un peu enrhumée et je me dis que si ça commence à **moisir** à l'extérieur, c'est pas non plus bon pour ma santé. On a pas bougé parce que c'est compliqué une fois qu'on a trouvé un appartement de chercher ailleurs, sachant qu'on est étudiant et qu'on sait qu'on allait finir par partir. Après je sais que j'ai bien retenu la leçon, ça m'a suffit 3 ans dans un appartement comme ça.

## **B - La situation alarmante du public étudiant**

À la suite de nos entretiens et de l'analyse de nombreux rapports, nous avons été en mesure de dessiner un premier état des lieux de la situation énergétique des étudiant.e.s. Celui-ci s'est avéré être préoccupant, tant au niveau des caractéristiques des logements que dans les ressentis des enquêté.e.s.

### ***a - La question du logement (type, choix, évolution, et équipements énergétiques)***

Parmi nos enquêté.e.s, une grosse moitié est en colocation à 2, 3, 4 ou 5 personnes et le reste habite un logement seul. Interrogé.e.s sur leurs critères de choix, ce qui ressort presque à chaque fois est le prix du logement à la location : les étudiant.e.s vont vers les biens les plus abordables en priorité. Cependant, d'autres critères viennent s'ajouter dans certains cas : la localisation par rapport au centre-ville, et la vivabilité de l'appartement (taille des pièces et présence d'une pièce de vie pour les personnes en colocation).

Sarah, étudiante à Lyon :

*« Humm... du coup on voulait pas qu'ce soit trop cher. J'crois qu'on s'était dit un maximum de... de... 350-400€ de loyer par personne [...] Sinon on avait pas de... de très grosse exigence, à part bah avoir la place de vivre ensemble quoi. »*

Pour ce qui est des évolutions dans leurs situations de logement respectives depuis le début de leurs études, nos enquêté.e.s sont dans des situations très diverses. Nous pourrions dresser un continuum allant de Alice, qui veut rester 5 ans dans son logement étudiant à Arthur, qui en a changé tous les ans. Un des facteurs de changement, bien qu'il ne soit pas systématique, est l'état du logement, notamment du point de vue énergétique.

Enfin, est ressorti de notre enquête un aspect important, que l'on a retrouvé chez beaucoup de nos enquêté.e.s : l'état déplorable des installations et équipements énergétiques. En effet, la moitié des étudiant.e.s interrogé.e.s n'a pas de radiateur dans toutes les pièces de leur appartement, comme l'explique par exemple Arthur :

Entretien avec Arthur, étudiant à Grenoble :

*« Quand on est arrivé ici y'avait un gros radiateur dans le salon, pas de radiateur dans les chambres, fin une seule chambre sur les trois qui avait un radiateur électrique. Et un gros radiateur à gaz au milieu du salon. »*

L'autre moitié de notre échantillon a des installations plus conventionnelles, mais seulement une d'entre elleux a accès à la climatisation, ce qui rend difficilement supportable la chaleur lors des canicules l'été, en témoigne Sarah :

Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« Ouais c'est ça c'est on a vraiment trop chaud. Mais de toute façon en fait on est quand même à la température extérieure donc y fait quand même chaud quand y fait chaud dehors. Et par contre là où c'est plus insoutenable c'est effectivement dans les chambres parce que là on a pas d'vis-à-vis c'qui fait qu'dès l'matin en fait... bah dès qu'le soleil se lève, y tape de manière directement dans la chambre et y tape directement sur le lit. »*

## ***b - Le ressenti et les indicateurs de la précarité énergétique***

Plus encore que les aspects techniques cités plus haut, ce qui nous a marqué est l'absence de confort thermique chez tous nos entretenu.e.s, et les indicateurs de la précarité énergétique sont au rouge dans une grande majorité des cas.

Sur le confort thermique tout d'abord, la situation est alarmante : l'écrasante majorité des enquêté.e.s a froid ou très froid la plupart du temps dans son logement pendant l'hiver, et chaud pendant l'été, et les installations de chauffage ne suffisent généralement pas à compenser cette sensation de froid :

### Entretien avec Arthur, étudiant à Grenoble :

*« En général on se couche il doit faire 13-14 dans la chambre »*

### Entretien avec Mathilde, étudiante

*« J'aurais tendance à dire que ça varie, mais j'ai généralement froid [...] Donc il fait très froid dans la cuisine, et dans la salle de bains, mais dans la pièce où je vis plus, il doit faire un peu moins de 20 degrés »*

### Entretien d'Alice, étudiante à Nantes

*« Après y fait pas un froid glacial non plus à l'intérieur donc... donc ça va (rire - ça va quoi). Mais ça.. 'fin ça nous arrive régulièrement de s'dire « oula ! Y fait très froid là quand même, qu'est-c'qu'y s'passe » »*

### Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« C'est... disons qu'en fait le souci c'est que... en hiver on a très très froid et en été on a très très chaud. »*

Ces résultats sont à mettre en relation avec *l'indicateur froid*, un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. L'enquête nationale logement (ENL) 2013<sup>5</sup> prend en compte 7 motifs de froid, que l'on retrouve ainsi dans notre enquête :

1. Installation de chauffage insuffisante ;
2. Panne de l'installation de chauffage ;
3. Mauvaise isolation ;
4. Limitation du chauffage en raison du coût ;
5. Coupure d'énergie liée à un impayé ;
6. Mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation ;

---

<sup>5</sup> Baromètre Energie-Info 2020 : L'ouverture du marché est mieux connue et l'énergie reste un sujet d'inquiétude. (2020, octobre 6). Site du médiateur national de l'énergie.

<https://www.energie-mediateur.fr/barometre-energie-info-2020-louverture-du-marche-est-mieux-connue-et-lenergie-reste-un-sujet-dinquiétude/>

## 7. Autres raisons.

L'état des logements laisse aussi fortement à désirer, à la limite de l'indécence, voire de l'insalubrité dans une majorité de cas. Ainsi, la plupart d'entre eux souffre de gros problèmes d'humidité, et donc de moisissure, qui envahit leurs appartements. Par ailleurs, l'isolation est quasi inexistante dans beaucoup des lieux de vie, ce qui laisse les enquêté.e.s dans une certaine fragilité par rapport aux aléas de la météo. À cela s'ajoutent d'autres soucis, tels que des souris, des fuites d'eau, ou l'absence d'eau chaude.

### Entretien d'Arthur, étudiant à Grenoble :

*« Y'a une isolation très mauvaise donc pendant tout le mois de novembre, décembre, on s'est retrouvé tous les matins avec une quantité d'humidité énorme sur les vitres en se réveillant et de l'eau qui coulait le long des murs juste sous la vitre avec des prises en dessous donc ça pouvait être assez dangereux. On doit faire très attention à l'aération, donc ça c'est un problème. Du coup toute cette humidité ça fait qu'il y a de la moisissure qui commence à naître sur les plafonds donc à plusieurs endroits de l'appart, surtout les plafonds reliés à une parois du mur y'a de la moisissure. Y'a les briques qui commencent à ressortir. »*

Certain.e.s de nos enquêté.e.s procèdent aussi à une auto-limitation de leur chauffage, et ce pour diverses raisons. Ainsi, la principale raison est la peur du rééquilibrage des factures après la saison de chauffe. À cela s'ajoute aussi une motivation écologique, les étudiant.e.s se demandant à quoi bon chauffer si tout part via les fenêtres par absence d'isolation. De plus, pour eux c'est normal d'avoir froid l'hiver.

### Entretien avec Mathilde, étudiante à Grenoble :

*« Je sais que ça consomme énormément ces trucs, donc je suis pas toujours hyper rassurée à l'idée de les allumer. Donc en fait je l'allume... en gros, j'ai une cuisine qui est séparée, et une pièce qui fait salon / chambre / bureau, donc je l'allume que dans cette pièce-là, quand j'y suis et genre de 14h à 20h, et après j'essaie de le garder éteint, et sinon je l'allume pas ailleurs. »*

Par ailleurs, on trouve aussi un sentiment d'impuissance : nos enquêté.e.s n'ayant pas envie de se battre pour changer les choses puisqu'ils ne restent pas si longtemps dans les appartements et que les propriétaires mettent du temps à prendre en charge leurs demandes. Enfin, la dépendance économique et la culpabilité vis-à-vis des parents qui payent sont aussi une explication que nous avons souvent retrouvée.

### Entretien avec Chloé, étudiante à Nice :

*« Parce que... en vrai si, en location c'est possible [les rénovations énergétiques] mais... généralement je reste tellement peu de temps que... même coller des affiches sur les murs je le fais plus tu sais (rires) ».*

De ce fait, les factures énergétiques de nos étudiant.e.s sont généralement comprises entre 50 et 60€ mensuels, voire plus. Ce chiffre est à mettre en perspective avec les très faibles revenus du public étudiant. Nous retrouvons ici les conclusions du Rapport 2019 du médiateur national de l'énergie<sup>6</sup>. Ainsi, même s'il n'est pas question clairement des étudiant.e.s, la tranche d'âge montre bien que les jeunes sont beaucoup plus touchés :

*« Selon l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), près de 12 % des Français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leurs factures d'énergie. Bien souvent certains ménages, parmi les plus modestes, cessent de se chauffer pour limiter leurs dépenses d'énergie qu'ils ne sont plus en mesure de financer. [...] Chez les jeunes (18-34 ans), ces chiffres sont encore plus préoccupants, puisqu'ils sont 26 % à avoir souffert du froid et 45 % à restreindre le chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées. 17 % d'entre eux déclarent avoir du mal à payer leurs factures d'énergie. »*

Avec la crise du Covid, les personnes interrogées ont constaté une augmentation de leur consommation et du ressenti du froid, car elles passent plus de temps chez elles et n'ont plus la possibilité d'aller se réchauffer à d'autres endroits :

Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« En fait la seule différence c'est plus au niveau du contexte général, du fait que j'suis tout l'temps dans mon appartement. Donc oui sur ce point là ça s'est dégradé puisque y a vraiment plus d'moment où je peux être à la fac et où j'ai chaud en fait. Donc j'ai vraiment juste froid toute la journée. »*

## **C - Réactions des étudiant.e.s et conséquences de leur situation de précarité énergétique**

Nous avons donc tenté de faire un diagnostic des situations de précarité énergétique vécues par les étudiant.e.s afin de rendre compte du caractère omniprésent de ce phénomène pour elleux, ainsi que de leur confrontation quotidienne à ces problématiques.

Néanmoins, malgré les situations parfois avancées de précarité énergétique que l'on peut observer, les étudiant.e.s semblent n'avoir recours qu'à très peu des dispositifs d'aide que l'on peut recenser en la matière. En effet, aucun.e.s de nos enquêté.e.s ne déclare avoir eu recours à un dispositif de lutte contre la précarité énergétique. Le seul dispositif que les étudiant.e.s ont évoqué au cours des entretiens sont les APL. Néanmoins, ce dispositif financier revêt plus d'un caractère automatique pour les étudiant.e.s

---

<sup>6</sup> Lees, J. (2014). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Phdthesis, EHES]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01117039> ( → Chapitre 2 – Le confort comme « standard » de la précarité énergétique).

lorsqu'ils louent un logement et il n'est de ce fait que rarement considéré par ceux-ci comme un dispositif de lutte contre la précarité énergétique. Ainsi, aucun.e des étudiant.e.s interrogé.e.s n'explique avoir bénéficié d'un dispositif d'aide aux dépenses énergétiques, même après avoir évoqué le fait qu'ils percevaient les APL. C'est le cas par exemple de Alice qui touche pourtant 88€ d'APL par mois.

Entretien avec Alice, étudiante à Nantes :

*E : « Est-ce que tu as déjà eu besoin d'aide pour des paiements de factures, des choses comme ça ou des aides plus d'information sur ces sujets là ?*

*Alice : Heu... pas particulièrement. Après on touche les APL je sais pas si ça rentre... si ça rentre dedans ? (ouais). Heu... Mais après non en termes de vraiment pour payer des factures et tout ça, non j'ai jamais... eu besoin, 'fin j'ai jamais eu recours. »*

N'ayant pas recours à des dispositifs institutionnels, les étudiant.e.s comptent plus souvent sur leur famille pour leur venir en aide en cas de difficultés à payer leurs factures ou pour remédier à leur situation d'inconfort due à la précarité énergétique. Mathilde avoue par exemple qu'elle ferait un emprunt à sa famille si elle en venait à rencontrer des difficultés financières. De son côté, Sarah explique qu'elle a reçu une aide familiale afin de pallier sa situation de précarité énergétique :

Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« Bah disons qu'j'l'ais évoqué à mes parents c'est pour ça qu'y ont racheté... c'est eux qu'y m'ont acheté un radiateur en toute honnêteté. Donc effectivement mon père avait investi dans un radiateur pour nous aider. »*

Le non-recours « renvoie à toute personne qui - en tout état de cause - ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre » (Warin, 2010). Ainsi, les étudiant.e.s semblent être victimes d'un non-recours massif aux aides institutionnelles de lutte contre la précarité auxquelles ils pourraient prétendre. Ce phénomène semble pouvoir s'expliquer par plusieurs raisons. Tout d'abord, une grande méconnaissance des aides existantes réside dans le discours des étudiant.e.s. Ainsi, aucun des étudiant.e.s interrogés n'est capable de citer un dispositif d'aide aux dépenses énergétiques. De même, les étudiant.e.s ont du mal à comprendre les différentes réglementations en la matière afin de pouvoir éventuellement recourir à des aides par la suite.

Entretien avec Laura, étudiante à Grenoble :

*« J'ai appelé pour qu'un plombier vienne, mais je... je ne connais pas assez au niveau de la loi et on m'a dit que c'était à mes frais parce que j'étais en agence ».*

Ce phénomène est par exemple assez marquant pour ce qui est du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), qui est l'indicateur informant le locataire de la consommation d'énergie du logement sur son chauffage, son refroidissement, sa production d'eau chaude sanitaire, etc. En effet, nombre



d'étudiant.e.s semblent ne pas avoir connaissance de ce qu'est un DPE ou ne sont pas en capacité d'interpréter celui de leur logement.

Entretien avec Alice, étudiante à Nantes :

*« Bah alors pour être honnête on l'a pas... on l'a pas regardé et... on a même pas... pensé à l'regarder quoi ! 'Fin vraiment, on a vu que l'espace nous plaisait et on a pas du tout regardé (rire). Je sais... alors j'pense que ça doit être écrit sur l'bail mais... j'pense que j'm'en suis... 'fin j'm'en suis jamais trop inquiétée (rire gêné). »*

Mais outre ce manque de connaissance des dispositifs, les étudiant.e.s semblent tout simplement parfois ne pas être conscient.e.s de leur propre situation de précarité énergétique. Ainsi, il apparaît pour certain.e.s que leur situation, même si elle revêt parfois d'une précarité énergétique évidente, ne leur apparaît pas comme préoccupante et ne nécessite donc pas d'agir afin d'y remédier.

Entretien avec Chloé, étudiante à Nice :

*« Du coup j'étais là « bon bah flemme d'appeler pour que le truc soit réparé » . En soit, ça me posait pas de soucis parce que j'avais quand même de l'électricité la journée mais.. oui j'avais des douches froides le matin. Après on s'y habitue donc j'étais là « bon pas grave en soit » . [...] J'avais la flemme, j'étais en prépa, j'avais plein de taff et... j'avais la flemme de faire les démarches. »*

Lors de son entretien, Sarah semble aussi totalement inconsciente de sa propre situation. En effet, elle considère que la température est « assez correcte » alors qu'elle nous avouera par la suite qu'il ne fait que 15°C dans son appartement à ce moment-là. De son côté, c'est seulement au cours de l'entretien, après avoir discuté de sa situation, que Mathilde prend pleinement conscience qu'elle serait en situation de précarité énergétique. Plus encore, la précarité énergétique est parfois invisible et ne se concrétise pour l'étudiant.e que lorsqu'elle prend une forme visible sur le bâti par exemple.

Entretien avec Arthur, étudiant à Grenoble :

*E : Est-ce que tu penses être en situation de précarité énergétique ?*

*Arthur : Bah depuis peu avec les tâches de moisissure ont commencé à apparaître au plafond oui.*

*Mais avant je trouvais que non ça allait.*

Même lorsqu'ils ont conscience qu'ils subissent la précarité énergétique, iels remettent parfois la responsabilité sur leur propre personne. Leur précarité énergétique revêt donc d'une certaine culpabilisation de leur part quant à leur situation qu'ils considèrent être de leur faute et donc ne pas nécessiter d'agir pour y remédier. Sarah rappelle par exemple plusieurs fois au cours de son entretien que «

*c'est aussi le fait que moi j'aime aussi râler on va pas s'mentir [...] Bon après c'est aussi parce que j'ai beaucoup froid je... je crains beaucoup l'froid aussi* ». De leur côté, certain.e.s enquêté.e.s nous expriment le fait que l'appartement aurait les capacités de ne pas être en précarité énergétique (s'iels poussaient par exemple le chauffage) mais que la restriction économique qu'iels s'imposent (de leur propre chef ou du fait de leur dépendance financière à leurs parents) leur empêche de ne pas être dans cette situation. Alors qu'elle semble pourtant subie dans les faits, les enquêté.e.s considèrent que ce sont elleux qui ont fait le choix de cette situation et qu'iels ne peuvent de ce fait s'autoriser à se plaindre.

Entretien avec Agnès, étudiante :

*« Mais moi je trouve que ça va, on est pas à plaindre non plus, on a quand même un logement et on pourrait mieux se chauffer si on voulait. Forcément, je veux pas faire des grosses dépenses économiques non plus mais je trouve ça serait un peu abusé de dire que c'est par manque de moyens économiques parce que clairement si on voulait vraiment se chauffer, si on en souffrait vraiment, c'est pas grave on demanderait à nos parents de nous aider. »*

Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« Si j'décide d'allumer tous les chauffages au maximum bon bah oui j'arrive à avoir une température potable. Mais après le fait est que bah si j'le fais comme ça au final je paye extrêmement cher ma régularisation et... 'fin une somme qui est astronomique. Et en fait ça, ça m'empêche de l'faire parce que bah au final j'suis pas complètement autonome financièrement parlant. Donc dans c'sens là oui j'pense que c'est... j'me considère quand même dans une certaine mesure en précarité énergétique. »*

Il apparaît de ce fait que les étudiant.e.s doivent choisir entre une situation de précarité énergétique du point de vue financier ou du point de vue de leur confort. C'est par exemple ce que témoigne Alice qui explique qu'elle a « *l'impression que du coup si on veut pas dépenser, 'fin si on veut pas gaspiller trop d'énergie, on est obligé d'être dans des conditions un peu moins confortables que si c'était bien chauffé etc.* ».

Enfin, une dernière raison - qui est directement liée à la culpabilisation qu'iels font preuve à leur égard et l'insconscience quant à leur situation - peut expliquer le non-recours des étudiant.e.s aux dispositifs qu'iels pourraient solliciter. En effet, il apparaît qu'iels ne se sentent pas légitimes à recourir à ces aides car iels ne se sentent pas concernés par le phénomène qu'elles combattent.

Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« Et c'est vrai qu'j'admets que en fait je me sentirais pas légitime d'aller voir ça parce que même si je suis pas dans la meilleure situation et que c'est vraiment chiant au quotidien je suis pas non plus la plus à plaindre. Et je considère en fait qu'y a des gens qui méritent bien plus que moi en fait d'avoir droit à ce genre d'aides. Et moi c'est plus un choix au final que je fais en fait de me dire que je préfère*

*en fait sacrifier un petit peu on va dire mon rythme de vie, et laisser des gens qui en ont besoin le faire quoi. »*

Les seules fois où les étudiant.e.s interrogé.e.s disent avoir essayé de demander de l'aide pour améliorer leur situation, celle-ci concernait une demande de travaux auprès de leur agence ou de leur propriétaire. Pourtant, les agences et les propriétaires semblent ne constituer pour elleux qu'un faible soutien face à la précarité énergétique. En effet, leurs demandes d'aide ne sont que rarement écoutées par ces professionnels lorsqu'ils tentent de les solliciter.

Entretien avec Laura, étudiante à Grenoble :

*« On ne m'a jamais répondu. Donc, j'ai juste dû me doucher toute l'année en tenant le pommeau et en essorant à chaque fois. [...] Et j'ai envoyé des mails un nombre incroyable de fois et on est jamais venu s'occuper des fuites d'eau »*

Entretien avec Alice, étudiante à Nantes :

*« C'est... à chaque fois c'est très très lent. Et en fait à chaque fois on était obligé de vraiment... vraiment forcer quoi pour que... pour qu'y ait des choses qui s'mettent... qui s'mettent en place. Alors y a eu des moments où on l'a contacté et... personne nous a répondu heu... Y a eu des moments où on l'a contacté y nous a dit qu'il était pas disponible. Après y a eu des fois où on a pas eu du tout d réponse ».*

Les agences et propriétaires vont même parfois jusqu'à freiner toute réparation et donc à normaliser la situation de précarité énergétique des étudiant.e.s. Ceux-ci semblent ainsi découragé.e.s par la non-réaction de leur propriétaire ou agence et finissent par ne plus essayer d'améliorer leur situation par une logique « on savait très bien qu'ils n'allaient jamais le prendre en charge » (Laura, étudiante à Grenoble).

Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« Disons qu'le radiateur y m'a demandé si c'était vraiment gênant. J'lui ai dit « bah oui, un petit peu » . Y m'a posé la même question pour la prise électrique dans la cuisine, y m'a demandé si c'était vraiment essentiel qu'on fasse toutes ces réparations ou si on pourrait pas s'débrouiller sans. La prise électrique ils l'ont jamais fait ça part contre, ils ont jamais donné l'effort. J'ai fini par abandonner parce que je sais que j'suis obligé d'me battre en fait. »*

Face à cela, les étudiant.e.s développent des solutions alternatives aux dispositifs institutionnels afin de ne pas subir l'inconfort thermique. Cela peut tout d'abord passer par l'achat d'objets afin de remédier à la température de leur logement. Nombre d'étudiant.e.s nous ont évoqué l'utilisation de plaids ou l'accumulation de pulls ou de couettes afin de ne pas avoir froid.

Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« Ouais ouais clairement. Oui oui oui en fait là clairement pour tout te dire j'ai je n'sais combien d'couches de vêtements sur moi parce que sinon c'est pas possible hein. Mais oui du coup on a vraiment beaucoup d'plaid pour le coup et on a investi, on a racheté des plaids. La nuit pour le coup quand je dors en fait j'dors avec 2 plaids et 2 couettes. »*

D'autres optent par exemple pour l'achat de bouillottes, de rideaux isolants, de déshumidificateurs ou même de radiateurs portatifs, qui parfois ne *« chauffent pas spécialement beaucoup plus la pièce. Mais au moins en fait j'peux m'mettre à côté pour avoir chaud »* (Sarah, étudiante à Lyon). Les étudiant.e.s essayent aussi parfois de boucher les ventilations *« pour pas que l'air passe mais c'est toujours très très mal isolé »* (Arthur, étudiant à Grenoble). Ainsi, il ressort des entretiens que nombre de solutions trouvées par les étudiant.e.s restent peu efficaces. De même, de nombreuses astuces sont trouvées pour réduire la consommation et donc les factures liées à l'énergie ; mais celles-ci s'effectuent parfois au détriment de leur confort. La première étant évidemment de baisser, voire de ne pas mettre de chauffage. Mais cela peut aussi passer par une réduction du temps des douches, une diminution des mensualités ou une vaisselle à l'eau froide. Les solutions ne résolvent donc que temporairement et superficiellement leurs problèmes quand elles ne les aggravent pas davantage.

Ainsi, ces situations de précarité énergétique (température, humidité...) finissent par avoir des conséquences sur la santé des étudiant.e.s qui les subissent au quotidien. Cela se matérialise tout d'abord par un certain inconfort à vivre dans son logement, occasionné par exemple par une température très basse ou un taux d'humidité très élevé :

#### Entretien avec Arthur, étudiant à Grenoble :

*« Y'a des moments où tout te paraît humide. Donc quand tu te couches t'as l'impression de te coucher sur un truc comme si y'avait eu de la rosée sur ton lit donc ça c'est très inconfortable. »*

Au-delà de l'inconfort, Mathilde évoque par exemple le fait qu'elle ait mis le chauffage uniquement après être tombée malade. De son côté, Agnès témoigne avoir parfois *« les doigts qui deviennent tout blanc »* à cause du froid. Le rhume est aussi fréquemment évoqué par les enquêté.e.s : *« j'suis toujours un peu enrhumé hein j'ai toujours le nez qui coule un petit peu »* (Sarah, étudiante à Lyon) ; *« je suis tout le temps enrhumée toute l'année, mais je pense que ça aide pas »* (Agnès, étudiante à Paris). Mais la précarité énergétique a aussi de lourdes conséquences nerveuses auprès des étudiant.e.s, outre toutes celles physiques que l'on a déjà pu aborder. Sarah explique que la situation lui fait *« péter des câbles [et qu'elle est] toujours un petit peu sur les nerfs quoi ! »*. De plus, la précarité énergétique a aussi un impact sur la qualité de sommeil et entraîne pour certains des troubles du sommeil :

#### Entretien avec Sarah, étudiante à Lyon :

*« Et j'le ressens vraiment aussi, j'la vois la différence parce que j'dors moins bien, j'dors moins bien en hiver très clairement, et en fait j'arrive pas, quand j'me réveille c'est assez désagréable parce que normalement j'ai pas trop de mal à m'lever en fait par exemple le matin, sauf que là c'est... j'y arrive pas parce que déjà j'me réveille en étant fatigué. »*

Ces conséquences de la précarité énergétique quant à la santé ne sont pas un phénomène marginal pour les étudiant.e.s. En effet, le baromètre Energie-Info du médiateur national de l'énergie réalisé en septembre 2020 relate d'une précarité liée à l'énergie plus forte chez les 18-34 ans, parmi lesquels se trouvent bon nombre d'étudiant.e.s. 29% de cette population dit avoir déjà souffert du froid pendant au moins 24 heures (+15 points par rapport à la moyenne de la population). Et pour cause, 66% ont restreint leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées. Ces chiffres sont donc révélateurs des conséquences que peut avoir la précarité énergétique auprès des étudiant.e.s.

### **III- Le temps du diagnostic**

Les différentes recherches que nous avons faites, couplées aux nombreux entretiens que nous avons analysés, nous ont permis de proposer un diagnostic partiel de la situation de précarité énergétique étudiante face aux dispositifs de lutte contre cette précarité spécifique. Nous déclinons donc certaines pistes d'amélioration, qui nous ont été proposées par les acteur.ice.s directement, ou que nous tirons des situations réelles qui nous ont été rapportées.

#### **A - Un retour d'expérience critique**

##### ***Évaluation des dispositifs par les acteur.rice.s***

*Partie non rendue publique*

##### ***Une législation peu contraignante***

*Partie non rendue publique*

#### **B - Nos recommandations**

##### **a - Recommandations des acteur.rice.s rencontré.e.s**

*Partie non rendue publique*

## **b - Nos recommandations inspirées de situations concrètes**

Si les acteur.rice.s rencontré.e.s nous ont semblé proposer des solutions intéressantes, une analyse de terrain menée ces derniers mois nous permet également de proposer des pistes de réflexion et d'amélioration pour changer cette situation critique.

### ***Des aides automatiques contre le non-recours***

Le non recours, qui est l'une des causes de grande précarité énergétique pour les étudiant.e.s, pourrait selon nous être facilement détourné par des aides automatiques : celles-ci, versées directement à l'étudiant.e, accessibles sans qu'ils aient à y penser et à en faire les démarches, permettraient de donner une lisibilité supplémentaire au sein des nombreux dispositifs qui se superposent. Ne pas avoir à en faire la demande rendrait les choses plus évidentes. Si nous sommes conscients que cela ne pourrait pas s'appliquer à tous les dispositifs, et que pour certains ce système s'applique déjà, nous pensons que des aides, qu'elles soient financières ou non, devraient être automatiquement proposées aux étudiant.e.s sans qu'ils aient à en faire la demande - demande qui parfois se trouve être particulièrement fastidieuse et dont le traitement peut être très long, ce qui est compliqué à gérer pour une personne en situation de précarité. Cela pourrait, au vu de nos entretiens pointant pour la majorité des logements qualifiés de « passoire énergétique », concerner d'autant plus les aides à la rénovation via la mise en place d'aides financières adressées aux propriétaires privés pour rénover leur logement et améliorer leur efficacité énergétique. La question de logement décent devrait, à notre sens, englober ces questions : peut-être minorer le loyer ou proposer des aides supplémentaires pour les logements dont le DPE dépasse un certain seuil - bien que cette solution ne saurait être pensée comme suffisante pour ne pas entreprendre de travaux.

### ***Une mise à disposition de toutes les informations au locataire***

Le DPE, élément rarement connu par les étudiant.e.s si l'on en croit nos entretiens, les coûts réels des logements, l'avis des ancien.ne.s locataires, le coût de l'abonnement à ses fournisseurs d'énergie, ou encore les caractéristiques géographiques de son lieu de résidence : toutes ces informations sont essentielles et devraient, selon nous, être apportées systématiquement à l'étudiant.e qui emménage pour que ce.lui.elle-ci soit conscient du prix réel de son logement. En effet, ce qui a été constaté dans plusieurs des entretiens étudiants que nous avons mené, c'est que la plupart étaient surpris.es du montant additionnel de leur charges. C'est par exemple ce que nous dit Laura, qui découvre le prix qu'elle a payé au moment de rendre son appartement :

*« Déjà je savais que c'était cher, mais je ne savais pas du tout combien ça coûtait. Et là, c'est quand on a fermé le (inaudible) de mon appartement que j'ai réalisé que c'était vraiment hors de prix, de chauffer à l'électricité, que j'ai un petit peu de culpabilité, mais c'était après coup, parce que j'avais déjà déménagé. »*

Sarah elle aussi s'est rendue compte du prix une fois sa première régularisation passée :

*« Oui c'est ça. En fait le souci c'est que nous on s'en est surtout rendu compte la première année, le premier hiver parce que bah moi comme j'étais habitué en plus à être chez mes parents avant j'me rendais pas compte du prix qu'ça pouvait coûter à la fin... de payer... 'fin l'électricité quoi.(...) Et en fait quand la régularisation est tombée et qu'on a vu qu'on devait payer plus d'400€... »*

Cette régularisation l'a grandement handicapée par la suite au niveau économique :

*« Donc ça oui ça m'a mis dans la merde cette fois-ci puisque j'avais pas suffisamment d'économies d côté donc là ça m'a mis dans le rouge effectivement. Et j'ai mis... j pense que (...), j'ai mis bien un an à réussir à me remettre à peu près, à m'remettre à peu près à 0 à la fin du mois. Parce que en fait du coup effectivement comme j'ai dû, on a dû sortir beaucoup d'argent d'un coup, bah c'est un cercle vicieux quoi. J'me retrouve dans le rouge une fois et comme c'est des sommes qui se... qui sont quand même à plusieurs centaines d'euros, bah c'est sûr que quand j'pars avec -200€ au début du mois bah c'est plus compliqué d'finir le mois quoi (rire nerveux). »*

Une régularisation qui aurait lieu plus souvent, tous les trimestres par exemple, ou une alerte sur sa consommation si celle-ci semble dépasser les estimations, pourrait permettre de ne pas se retrouver dans une situation aussi critique.

### ***Améliorer les relations entre locataires et propriétaires***

La relation entre propriétaires et locataires est loin d'être toujours simple, souvent verticale au détriment de ces dernier.e.s, or les étudiant.e.s précaires sont rarement ceux qui passent par des agences immobilières. Nos entretiens l'ont très bien démontré, que ce soit à cause d'une communication insuffisante ou du fait d'interlocuteurs qui ne répondent pas, les étudiant.e.s se retrouvent livré.e.s à elleux-même. Ce constat est d'ailleurs le même pour les logements sociaux, nous précise Laura : *« j'ai envoyé des mails un nombre incroyable de fois et on est jamais venu s'occuper des fuites d'eau. »* . Les étudiant.e.s sont unanimes, le confort dans son logement est grandement amélioré avec un.e propriétaire attentif.ve, c'est pourquoi il nous semble important de rendre les liens entre locataires et propriétaires plus fluides, peut être en proposant aux propriétaires de s'entretenir avec les locataires de manière régulière ou en rendant l'absence de réponse condamnable passé un certain temps.

### ***Un point systématique avec un.e conseiller.ère énergie***

Le manque de connaissance est un point essentiel de la précarité énergétique qui pourrait être facilement réglé via la mise en place systématique d'un rendez-vous avec un.e conseiller.ère énergie avant de prendre un logement, qui pourrait à la fois donner des informations sur les dispositifs auxquels l'étudiant.e peut prétendre et les acteur.ice.s indispensables à connaître sur le territoire ; mais également

former les étudiant.e.s à consommer intelligemment, comme le fait déjà l'atelier 21. Cette demande a d'ailleurs été formulée par Chloé, l'une des étudiantes interrogées, qui nous a fait part de sa volonté : « *je serais pas contre avoir des petits trucs, en mode des petits tips pour consommer moins.* ».

Mais ces solutions, durables ou temporaires, venant ou non des acteur.rice.s et des étudiant.e.s, sont-elles suffisantes pour lutter contre le phénomène de précarité énergétique rencontré ? Nos recherches, notre étude et les différents avis que nous avons pu récolter, en entretien ou au fil des rencontres que nous avons faites, nous ont laissé apparaître un état de situation grave et alarmant, qui cache une réalité plus vaste encore : la précarité étudiante dans sa globalité. La précarité énergétique n'est en effet que le reflet de cette misère étudiante si largement répandue. Les étudiant.e.s semblent s'être en partie accommodé.e.s de leur situation précaire, usant de techniques diverses pour combattre leur inconfort, et reflétant un non-recours massif du fait de leur méconnaissance, des refus multiples qu'ils ont connus, et de la difficulté apparente de leur situation.

## **Conclusion**

En conclusion, la situation de mal-logement dans laquelle se trouvent les étudiant.e.s s'explique à la fois par une absence de dispositifs clairs et destinés à ce public en particulier, mais aussi par un non-recours de leur part, ceux-ci étant souvent résignés face à des démarches trop complexes et au mutisme de leurs propriétaires.

Un aspect positif est qu'une prise de conscience est lentement en train de s'effectuer, aussi bien de la part des acteur.rice.s institutionnel.le.s que de la part des étudiant.e.s. Il s'agit donc d'un thème en devenir, d'autant que les politiques publiques doivent s'adapter à la nouvelle situation liée à la crise sanitaire de la Covid-19.



## Sources

### **Bibliographie**

- Lees, J. (2014). Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter. *Anthropologie sociale et ethnologie*. EHESS.

### **Articles scientifiques**

- Caraës, M-H. Comte, P. (2012). Réduction de la précarité énergétique, étude des usages énergétiques : le cas de l'habitat d'insertion. *Cité du Design*
- Le Brun, C. Terrier, J-C. (juin 2015). La réhabilitation thermique dans le bâtiment en France. *RDI*. n°6, p. 272-277.

### **Rapports et documents**

- Atelier 21. *Workshop Itinérant : Act4EnergyPoverty*.
- Compagnons Bâisseurs Provence. (2017). *La démarche d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) : Un pas vers l'autonomie en un tour de main*.
- Master Progis pour l'Opac 38, Sciences Po Grenoble, & Pacte CNRS. (2017). *Les étudiants grenoblois et leurs logements*.
- Médiateur National de l'Énergie. (2019). *Rapport d'activité 2019*.
- Observatoire de la Vie Étudiante, Morand L. (Décembre 2018). *Précarité étudiante : Enquête sur les situations-limites de prise en charge et les risques de décrochage*.
- Observatoire des non-recours aux droits et services, Laboratoire Pacte (UMR CNRS 5194). Warin, P. (2010). *Le non-recours : définition et typologies*.
- Observatoire National de la Précarité Énergétique, ONPE. (2019). *Étude thématique : Qui sont les ménages locataires du parc privé en précarité énergétique ?*
- Obs'Y. (2013). *Précarité et vulnérabilité énergétique dans l'agglomération grenobloise [Regards croisés]*.
- Promotion et défense des étudiants. (2018). *Projet « Précarité énergétique étudiante : L'identifier pour mieux y remédier »*.
- RAPPEL. (juin 2016). *Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ?*.

### **Sitographie**

- *Baromètre Energie-Info 2020 : L'ouverture du marché est mieux connue et l'énergie reste un sujet d'inquiétude*. (2020, octobre 6). Site du médiateur national de l'énergie.  
<https://www.energie-mediateur.fr/barometre-energie-info-2020-louverture-du-marche-est-mieux-connue-et-lenergie-reste-un-sujet-dinquiétude/>

- *Définition—Étudiant.* (s. d.). Insee. Consulté 27 janvier 2021, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1525>
- *La précarité énergétique.* (s. d.). RAPPEL. Consulté 27 janvier 2021, à l'adresse <https://www.precarite-energie.org/comprendre-la-precarite-energetique/>
- Le CROUS Grenoble Alpes. (s. d.). CROUS Grenoble, consulté le 8 décembre, à l'adresse <https://www.crous-grenoble.fr/crous/>
- *Un étudiant peut-il percevoir une aide au logement (APL, ALS, ALF) ?* Service public. Vérifié le 17 janvier 2020. Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre). Consulté le 19 janvier 2021, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1563>
- *Quelle aide apporte le fonds de solidarité pour le logement (FSL) ?* Service public. Vérifié le 03 avril 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre). Consulté le 19 janvier 2020, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1334>
- *Action Logement : Louer, acheter, bouger, faire des travaux.* (s. d.). Action Logement. Consulté le 19 janvier 2021 à l'adresse <https://www.actionlogement.fr/>



## **Annexes**

*cf* document joint « Annexes »